

# Epreuve pratique de manipulation et de tir à l'arme à feu

## Epreuve en vue d'obtenir l'autorisation de détention d'une arme à feu

Nous sommes chargés par la législation de contrôler si vous avez acquis les AUTOMATISMES DE SÉCURITÉ lors des manipulations d'une arme à feu.

Vous devez être en possession des documents suivants :

1. Carte d'identité
2. Attestation de réussite de l'épreuve théorique passée à la police locale

Vous devez vous présenter à l'examen avec une arme vide légalement détenue, transportée sous clef soit munie d'un dispositif interdisant son utilisation. Les munitions doivent être manufacturées, non blindées transportée sous clé et ne peuvent pas être dans la même valise que l'arme.

Vous serez interrogé sur les 4 principes de sécurité de Cooper qui sont à connaître par cœur et à appliquer sans faille :

1. Une arme doit toujours être considérée comme chargée.
2. Ne jamais pointer ni laisser pointer le canon d'une arme sur quelque chose que l'on ne veuille pas détruire.
3. Garder l'index hors de la détente tant que les organes de visée ne sont pas sur l'objectif
4. Être sûr de son objectif et de son environnement.

Vous vous serez familiarisé avec les armes que vous présentez et vous serez capable d'effectuer les manœuvres suivantes en toute sécurité :

1. Sortir l'arme de sa valise, la diriger vers la cible, la décadénasser, ou ôter son dispositif de blocage.
2. Vérifier si l'arme est bien vide c'est-à-dire :

S'il s'agit d'un revolver: Basculer le barillet, contrôler qu'il est vide, et poser l'arme, sur la table, barillet ouvert et canon dirigé vers les cibles.

S'il s'agit d'un pistolet : Oter le chargeur, contrôler qu'il est vide, manipuler la glissière vers l'arrière, constater de visu que la chambre est bien vide, caler la glissière en position ouverte, côté fenêtre d'éjection vers le haut et poser l'arme sur la table canon dirigé vers les cibles

3. Charger correctement l'arme:

**Pour un revolver** : (toujours laisser une chambre vide et tenir compte du sens de rotation du barillet).

Le tenir correctement, canon dirigé vers les cibles, n'ayant aucun doigt sur la queue de détente. Refermer le barillet, l'arme toujours dans la bonne direction, la saisir pour le tir sans engager le doigt sur la détente et la poser sur la table de tir, sans la lâcher, canon toujours correctement dirigé et index posé le long de l'arme, chien à l'abattu.

**Pour un pistolet** : garnir le chargeur, l'engager dans l'arme pointée en direction des cibles sans poser le doigt sur la queue de détente, rabattre la glissière, soit en manipulant l'arrêt de glissière soit, en la manipulant directement canon toujours dirigé vers les cibles et index posé le long de l'arme. Poser l'arme sur la table sans la lâcher, canon en direction des cibles, le doigt posé long de l'arme sur la carcasse

**On ne laisse jamais une arme chargée ou vide culasse fermée ou barillet fermé sur la table de tir quelles que soient les circonstances**

**Lorsque l'examineur vous demandera d'effectuer votre tir:**

Ne poser l'index sur la queue de détente **que lorsque vous serez en visée!** Retirer immédiatement votre doigt dès que vous n'êtes plus en visée.

Vous devez contrôler la direction de votre tir et le recul de votre arme ainsi que la précision du tir.

**Il vous sera aussi demandé de réagir aux cas de figure suivants :**

1. **Un long feu** (C'est-à-dire que le coup ne part pas):

Maintenir fermement l'arme en direction de la cible et attendre 30 secondes.  
Ensuite, et seulement ensuite:

S'il s'agit d'un revolver :

1. Maintenir le revolver pointé vers les cibles
2. Ouvrir le barillet
3. Ôter toutes les cartouches
4. Écarter la cartouche défectueuse
5. Vérifier la vacuité du canon
6. Poser l'arme barillet ouvert et en sécurité
7. Mettre la munition défectueuse dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable. Regarnir le barillet avec les munitions restantes et reprendre le tir.

S'il s'agit d'un pistolet :

1. Maintenir l'arme vers les cibles et le doigt hors du pontet sur la carcasse
2. ôter le chargeur et le poser sur la table
3. manipuler la glissière vers l'arrière pour vérifier visuellement la chambre (elle pourrait être vide si le chargeur n'a pas réalimenté l'arme)
4. extraire la cartouche défectueuse
5. La glissière étant bloquée vers l'arrière, vérifier la vacuité du canon. (Comment ?)
6. Poser l'arme correctement sur la table, fenêtre d'éjection vers le Haut.
7. Ecarter la munition défectueuse et la mettre dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable.

Pour reprendre le tir, garnir le chargeur, réintroduire le chargeur et manipuler la glissière.

2. **Coup faible (Faible détonation)**

Idem que le long feu.

S'il s'agit d'un revolver : le maintenir pointé vers les cibles, ouvrir le barillet, ôter toutes les cartouches, écarter la cartouche défectueuse, vérifier la vacuité du canon, poser l'arme barillet ouvert et en sécurité, et mettre la munition défectueuse dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable. Regarnir le barillet avec les munitions restantes et reprendre le tir.

S'il s'agit d'un pistolet : maintenir l'arme vers les cibles et le doigt hors du pontet sur la carcasse

1. ôter le chargeur et le poser sur la table.
2. manipuler la glissière vers l'arrière pour vérifier visuellement la chambre (elle pourrait être vide si le chargeur n'a pas réalimenté l'arme), et extraire la cartouche défectueuse
3. La glissière étant bloquée vers l'arrière, vérifier la vacuité du canon. (Comment ?)

4. Poser l'arme correctement sur la table, fenêtre d'éjection vers le Haut.
5. Ecarter la munition défectueuse et la mettre dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable.

Pour reprendre le tir, garnir le chargeur, réintroduire le chargeur et manipuler la glissière.

### 3. Demande d'un arrêt de tir (Cessez le feu ou halte au feu)

(Pour laisser pénétrer quelqu'un sur le pas de tir pour accéder aux cibles, par exemple)

Tout en maintenant l'arme pointée vers les cibles:

#### **Pour un revolver :**

1. Rabattre manuellement le chien,
2. Ouvrir le barillet et le vider, poser l'arme vide barillet ouvert et canon vers les cibles sur la table
3. Reculer à un mètre de la table
4. Attendre l'autorisation de reprendre le tir.

#### **Pour un pistolet :**

1. ôter le chargeur et le poser sur la table
2. manipuler la glissière pour extraire la cartouche engagée dans la chambre
3. s'assurer visuellement que l'arme est bien vide
4. bloquer la glissière en position ouverte, poser l'arme sur la table, fenêtre d'éjection vers le haut, canon vers les cibles
5. Vider le chargeur ou le placer dans le sac de munitions sur la table
6. reculer à un mètre de la table
7. attendre l'autorisation de reprendre le tir.

4. Demande de déplacement dans le pas de tir (Pour changer de piste en cas de défectuosité d'un ramène cible par exemple)

#### **Pour un revolver :**

vider et poser l'arme sur le côté de la table selon la procédure expliquée à la rubrique arrêt de tir.

Amener la valise de l'arme sur la table et l'ouvrir.

Saisir l'arme, canon en direction des cibles, fermer le barillet. Ranger l'arme dans sa valise. Fermer la valise et changer de pas de tir.

**Pour un pistolet:** vider l'arme et la poser sur le côté de la table selon la procédure expliquée à la rubrique arrêt de tir. Amener la valise de l'arme sur la table et l'ouvrir. Saisir l'arme, canon en direction des cibles, ranger l'arme dans sa valise. Fermer la valise et changer de pas de tir.

Vous pouvez maintenant récupérer vos munitions et vos accessoires sur votre pas de tir initial et les transporter sur votre pas de tir actuel. Et seulement ensuite ressortir votre arme réglementairement.

### 5. Défectuosité de l'arme :

Si une pièce se brise dans votre arme, que le chien est armé et qu'il est devenu impossible de le rabattre:

**Pour un revolver :** il ne vous sera plus possible d'ouvrir le barillet, et donc de vider l'arme.

Avant de la remballer correctement IL EST DONC IMPERATIF DE POSER ENTRE L'ARME ET LE CHIEN UN DISPOSITIF QUELCONQUE EMPECHANT SON Rabattement ET UNE PERCUSSION ACCIDENTELLE, DONC LE DEPART DU COUP. Cela peut être: une cale en bois, en métal, un linge épais, etc., introduit entre le chien et la carcasse et suffisamment fixé pour qu'il ne risque pas de s'en aller durant le transport de l'arme chez un armurier.

**Pour un pistolet** : Si le chien est "à l'abattu" procéder comme indiqué ci-dessus et ensuite vider le chargeur. Si le chien est armé : ôter le chargeur, manipuler la glissière pour ôter la cartouche chamberée ou l'ôter à la main ou avec un outil quelconque (cas d'un extracteur récalcitrant ou brisé). Le tout avec une certaine aisance. N'oubliez pas qu'au moment de l'épreuve vous êtes censé être familiarisé aux manipulations de l'arme, au point de vue sécurité essentielle, indispensable, rédhibitoire.

**N'oubliez pas : il est INDISPENSABLE de s'assurer à chaque fois que l'arme est vide avant de la ranger ou en la sortant pour l'utiliser, que ce soit au pas de tir ou ailleurs.**

**Petit rappel :**

- Il est interdit de tirer volontairement en dehors de la cible sous peine d'amende et d'exclusion du stand
- Les cibles doivent être conformes à la législation
- Il est interdit de poser les sacs avec une arme dans la cafétéria. Les armes doivent être déposée dans votre coffre de voiture ou déposée sur l'étagère prévue à cet effet avant la cafétéria
- Il est interdit d'ouvrir une valise ou un sac contenant une arme dans la cafétéria ou sur le banc du local des tireurs. Une valise ne peut être ouverte que posée dans la logette de tir et le canon dirigé vers les cibles
- Le canon d'une arme doit toujours être positionnée à zéro degré, cad canon à l'horizontal en direction des cibles. Jamais vers le haut, le bas ou latéralement.

Un vocabulaire technique précis

Une manipulation sécuritaire extrême

La résolution de problèmes techniques



**1 Comment peut-on acheter une arme ?**

A	Il faut produire un extrait du casier judiciaire à l'armurier.
B	Avec une autorisation de détention "modèle 4" ou une licence de tireur sportif définitive pour une arme de la liste fédérale ou d'un permis de chasse.
C	Il faut être inscrit dans un club de tir de défense ou être militaire.

**2 Peut-on revendre des munitions ?**

A	Non
B	Oui à toute personne qui en ferait la demande
C	Oui mais uniquement à un détenteur d'un modèle 4 pour une arme de ce calibre ou d'une licence de tireur sportif définitive ou encore à une personne agréée.

**3 Peut-on porter une arme dans la cafétéria d'un stand de tir ?**

A	Oui car c'est une dépendance du stand de tir.
B	Non sans condition.
C	Oui pour autant qu'elle soit déchargée et que la sécurité soit mise.

**4 Où peut-on tirer avec une arme ?**

A	Dans tous les endroits où je peux détenir légalement mon arme et en prenant toutes les précautions utiles pour éviter tout accident.
B	Dans tout endroit où je ne risque pas d'accident
C	Lors d'une chasse avec une arme de chasse, dans un stand de tir agréé ou en cas de légitime défense.

**5 Une arme soumise à autorisation peut-elle être prêtée à un tiers dans un stand de tir ?**

A	Oui à condition de respecter les mesures de sécurité
B	Oui, mais en présence du prêteur si l'utilisateur tiers détient au moins une autorisation de détention ou une licence de tireur sportif.
C	Non, en aucun cas.

**6 Dans quelles circonstances peut-on parler de légitime défense ?**

A	La légitime défense consiste en l'emploi immédiat et nécessaire de la force pour repousser une agression injuste qui se commet ou qui va se commettre.
B	Pour la défense des personnes et des biens.
C	Pour ma défense ainsi que celle des personnes vivant sous mon toit.

**7 Que faut-il faire en cas de changement de domicile ?**

A	La déclaration à l'administration communale suffit
B	Avertir le gouverneur de province du nouveau domicile.
C	Avertir la police du nouveau domicile.

**8 Que faut-il faire en cas de perte, destruction ou vol de l'arme ?**

A	Faire une déclaration sans délai à la police ainsi qu'au gouverneur de province
B	Faire une déclaration à la police dans les 48 heures.
C	Faire une déclaration à l'administration communale.

**9 Pour quel nombre d'armes doit-on posséder une autorisation de dépôt d'armes soumises à autorisation ?**

A	Le dépôt d'armes est supprimé.
B	10 armes.
C	5 armes de calibre différent.

**10 Lors d'une séance de tir combien de cartouches ou de plateaux devez-vous tirer au minimum pour obtenir un cachet sur votre carnet de tir ?**

A	10 cartouches ou 10 plateaux.
B	20 cartouches ou 20 plateaux.
C	30 cartouches arme de poing et/ou d'épaule à canon rayé ou 25 plateaux canon lisse ou 13 coups avec une arme à poudre noire.

**11 Comment faut-il transporter une arme soumise à autorisation vers un stand de tir ?**

A	Chargée et dans la gaine que je porte à la ceinture.
B	Discrètement et non chargée dans la gaine que je porte à la ceinture.
C	Non chargée, toujours dans une valise ou un étui verrouillé, et/ou l'arme munie d'un dispositif empêchant le tir ou encore après avoir enlevé une pièce essentielle à son fonctionnement.

**12 Peut-on porter une arme dans son domicile ou sa résidence ?**

A	Uniquement à l'intérieur de la maison et en restant invisible de la voie publique.
B	Uniquement s'il s'agit de mon domicile privé.
C	Non

**13 Un silencieux est ?**

A	Un accessoire prohibé.
B	Un accessoire soumis à autorisation.
C	Un objet sans qualification particulière.

**14 Quel âge faut-il avoir pour détenir une arme soumise à autorisation ?**

A	21 ans
B	18 ans
C	16 ans

**15 Quand faut-il un permis de port d'arme soumis à autorisation ?**

A	Pour le port public
B	Pour le tir sportif.
C	Pour la chasse.

**16 Qui est compétent pour compléter et signer un carnet de tir ?**

A	Un président de club.
B	Un vérificateur et/ou un moniteur breveté ADEPS.
C	Un membre du conseil d'administration du club.

**17 Qui est compétent pour la délivrance d'un permis de port d'arme ?**

A	Le Procureur du Roi
B	Le Ministre de la Justice.
C	Le Gouverneur de Province.

**18 A quoi pourra servir la licence de tireur sportif définitive ?**

A	Acheter une arme de la liste fédérale qui sera déclarée et enregistrée sous modèle 9.
B	Acheter une arme avec autorisation délivrée par la police.
C	Acheter une arme avec autorisation pour la compétition.

**19 Quelle est la différence entre un pistolet et un revolver ?**

A	Le calibre et surtout la puissance des cartouches.
B	Le revolver est pourvu d'un barillet et le pistolet d'un chargeur.
C	Le revolver est pourvu d'un chargeur et le pistolet d'un barillet.

**20 Quel avantage apporte un canon rayé ?**

A	Le canon rayé est plus précis et moins lourd.
B	Le canon lisse ne permet d'utiliser qu'un seul calibre.
C	Les rayures du canon ont un effet stabilisant sur le projectile.

**21 De quoi est composée une cartouche ?**

A	Chien, percuteur, gâchette et projectile.
B	Douille, amorce, poudre, projectile ou chevrotine.
C	Pontet, tête de gâchette, ressort récupérateur et projectile.

22 Sauf les détenteurs d'un permis de chasse ou d'une licence de tireur sportif, un tireur doit renouveler son autorisation de détention tous les ...

A	5 ans
B	C'est sur initiative du service armes du gouvernement Provincial.
C	10 ans

23 Combien de LTS provisoire pouvez-vous détenir en même temps ?

A	3.
B	1.
C	2.

24 Un chasseur, détenteur d'un permis de chasse validé, peut-il acheter un revolver de gros calibre ?

A	Oui sans autorisation.
B	Oui avec un récépissé de déclaration modèle 6 délivré par la police.
C	Oui avec une autorisation de détention modèle 4 délivrée par le Gouverneur

25 Avec votre licence provisoire, quand pouvez-vous passer les épreuves de tir ?

A	Après 6 séances, une par mois, attestées dans le carnet de tir par un vérificateur ou un moniteur Adeps.
B	Le premier mois de validité de votre licence.
C	Quand vous le désirez.

26 Quelles sont les armes soumises à autorisation auprès du gouverneur de province ?

A	Les armes anciennement appelées armes de défense.
B	Les armes anciennement appelées armes de guerre.
C	Toutes les armes à feu, sauf celles en vente libre.

27 Peut-on monter une lunette de visée nocturne sur une arme pour la chasse ?

A	Oui mais uniquement lors d'une partie de chasse.
B	Oui avec l'accord du gouverneur de province.
C	Non car cela devient une arme prohibée pour la chasse.

28 Quels documents sont indispensables pour tirer dans un pays européen ?

A	La licence de tireur sportif et l'autorisation de détention.
B	La carte européenne et l'autorisation de détention.
C	Le permis de port d'arme et l'autorisation de détention.

29 Une arme soumise à autorisation peut-elle être prêtée, à un tiers, sans que le titulaire de l'autorisation ne soit présent ?

A	Jamais.
B	Oui sans condition.
C	Oui avec l'accord écrit du propriétaire, pour cette unique activité, et ce pour autant qu'il soit titulaire d'au moins une autorisation de détention d'une arme de même type et en possession d'une copie du modèle 4 ou modèle 9 du propriétaire.

30 Quel genre d'épreuve doit passer le tireur pour obtenir sa licence de tireur sportif ?

A	Une épreuve pratique devant un breveté ADEPS.
B	Une épreuve théorique devant un breveté ADEPS.
C	Une épreuve théorique et pratique dans un stand de tir agréé devant un examinateur désigné par la fédération dans le cadre des épreuves de tir.